

ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Ménières sont convoqués en assemblée ordinaire :

**Le 20 mai 2010
à 20.00 h.**

à l'Auberge des XIX Cantons à Ménières

T R A C T A N D A

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 22 décembre 2009
2. Comptes 2009
 - 1.2) de fonctionnement
 - 2.2) d'investissement
 - 2.3) rapport de la commission financière
 - 2.4) approbation des comptes 2009
3. Modifications du règlement relatif à la distribution d'eau potable.
4. Modifications du règlement relatif à la gestion des déchets.
5. Approbation des statuts du CREB.
6. Nomination d'un membre à la commission financière.
7. Nomination d'une commission d'urbanisme.
8. Divers.

Le PV ainsi que les comptes ne seront pas lus à l'assemblée. Ils peuvent être consultés dès 10 jours avant l'assemblée au bureau communal pendant les heures d'ouvertures. La consultation est également possible sur le site www.menieres.ch après obtention d'un mot de passe auprès de l'administration communale (commune@menieres.ch).

Le Conseil Communal